

Communiqué de presse conjoint

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CREAT) OFFRIRA UN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND QUI SOUHAITENT AMÉLIORER LEUR GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Rouyn-Noranda, le 9 octobre 2007 – Grâce à une entente de partenariat avec la société d'État RECYC-QUÉBEC pour la promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles au sein des industries, des commerces et des institutions (ICI), le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) annonce qu'il offrira cet hiver un soutien aux écoles ayant le statut d'Établissements verts Brundtland (EVB) qui souhaitent améliorer leur gestion des matières résiduelles. De plus, les écoles participantes seront invitées à souscrire au programme ICI ON RECYCLE ! de RECYC-QUÉBEC.

Le programme ICI ON RECYCLE ! a été instauré par RECYC-QUÉBEC dans le but de reconnaître les ICI qui ont à cœur l'adoption d'une gestion responsable des matières résiduelles contribuant ainsi à protéger l'environnement.

En ciblant les Établissements verts Brundtland, le CREAT veut soutenir une prise en charge responsable de la gestion des matières résiduelles dans le milieu scolaire afin qu'il contribue à l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Pour le secteur des ICI, dont les écoles font partie, l'objectif est de récupérer et de mettre en valeur 80 % des matières valorisables.

Par ailleurs, le CREAT tient à rappeler qu'une section spéciale de son site Internet intitulée *La gestion des matières résiduelles en entreprise : plus simple et moins coûteux qu'il n'y paraît !* est entièrement consacrée à la gestion des matières résiduelles en entreprise. On peut y accéder à l'adresse suivante : www.creat08.ca.

Rappelons que la société d'État RECYC-QUÉBEC a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. Elle est l'organisme désigné pour coordonner les activités de mise en valeur prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Le CREAT est un organisme de concertation dont la mission est de protéger l'environnement et de faire la promotion du développement durable.

- 30 -

Sources et information :

Suzane Chaloult
Agente d'information
RECYC-QUÉBEC
418 643-0394, poste 3243

Maribelle Provost
Directrice générale
CREAT
819 762-5770

Marc Nantel
Responsable régional
Établissements verts Brundtland
819 763-8821